

# Tarifs

## Tarifs Colchiques individuels CE SNCF Mobilités BFC, Maintenance & Travaux, Circulation, FRET et ayants-droit :

7 chambres de 4 lits et une chambre pour 2 personnes PMR (personne à mobilité réduite)

QF	1	2	3	4	5	6	7
1 nuitée	21 €	25,20 €	29,40 €	33,60 €	37,80 €	42 €	46,20 €
2 nuitées	31,50 €	37,80 €	44,10 €	50,40 €	56,70 €	63 €	69,30 €
3 nuitées	42 €	50,40 €	58,80 €	67,20 €	75,60 €	84 €	92,40 €
4 nuitées	52,50 €	63 €	73,50 €	84 €	94,50 €	105 €	115,50 €
5 nuitées	63 €	75,60 €	88,20 €	100,80 €	113,40 €	126 €	138,60 €
6 nuitées	73,50 €	88,20 €	102,90 €	117,60 €	132,30 €	147 €	161,70 €
7 nuitées	84 €	100,80 €	117,60 €	134,40 €	151,20 €	168 €	184,80 €
1 nuitée Ch. 5	15,50 €	18,60 €	21,70 €	24,80 €	27,90 €	31 €	34,10 €
2 nuitées Ch. 5	23,25 €	27,90 €	32,55 €	37,20 €	41,85 €	46,50 €	51,15 €
3 nuitées Ch. 5	31 €	37,20 €	43,40 €	49,60 €	55,80 €	62 €	68,20 €
4 nuitées Ch. 5	38,75 €	46,50 €	54,25 €	62 €	69,75 €	77,50 €	85,25 €
5 nuitées Ch. 5	46,50 €	55,80 €	65,10 €	74,40 €	83,70 €	93 €	102,30 €
6 nuitées Ch. 5	54,25 €	65,10 €	75,95 €	86,80 €	97,65 €	108,50 €	119,35 €
7 nuitées Ch. 5	62 €	74,40 €	86,80 €	99,20 €	111,60 €	124 €	136,40 €

### Quel sera le prix du séjour ?

Pour déterminer votre participation financière au séjour, vous devez :  
 - calculer votre quotient familial (QF = revenu brut global / nombre de parts fiscales),  
 - déterminer la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez (dernier avis d'imposition ou de non-imposition).

### Comment calculer votre quotient familial ?

QF = revenu brut global / nombre de parts fiscales

QF < 5300	Tranche 1
5301 < QF < 7300	Tranche 2
7301 < QF < 9290	Tranche 3
9291 < QF < 11280	Tranche 4
11281 < QF < 13270	Tranche 5
13271 < QF < 15390	Tranche 6
QF < 15391	Tranche 7

Les agents actifs, retraités, personnel CE ne fournissant pas leur avis d'imposition se verront appliquer les tarifs de la tranche 7.

### \* Chambre 5 sécurité :

tarif exceptionnel au locataire (alarme sécurité centralisée) acceptant d'être le référent sécurité en cas de déclenchement de l'alarme (évacuation, appel des secours, interruption du système...)

Une caution de 100 € est demandée à toute inscription.

## Tarifs Colchiques groupes CE SNCF Mobilités BFC, Maintenance & Travaux, Circulation, FRET et ayants-droit :

1 nuitée	2 nuitées	3 nuitées	4 nuitées	5 nuitées	6 nuitées	7 nuitées
325 €	487 €	650 €	812 €	975 €	1 137 €	1 300 €

Une caution de 500 € est demandée à toute inscription.

## Tarifs Colchiques individuels Extérieurs ou non-conventionnés :

	Chambre	Ch. 5 sécurité
1 nuitée	92,40 €	68,20 €
2 nuitées	138,60 €	102,30 €
3 nuitées	184,80 €	136,40 €
4 nuitées	231 €	170,50 €
5 nuitées	277,20 €	204,60 €
6 nuitées	323,40 €	238,70 €
7 nuitées	369,60 €	272,80 €

Une caution de 100 € est demandée à toute inscription.

## Tarifs Colchiques groupes Extérieurs ou non-conventionnés :

1 nuitée	2 nuitées	3 nuitées	4 nuitées	5 nuitées	6 nuitées	7 nuitées
715 €	1 072 €	1 430 €	1 787 €	2 145 €	2 502 €	2 860 €

Une caution de 500 € est demandée à toute inscription.

## Accès aux Hôpitaux Neufs :

Autoroute A36 (Beaune/Mulhouse) - sortie Besançon, nationale 57 - direction Pontarlier-Lausanne.

Autoroute A40 (depuis Lyon) - sortie Bourg en Bresse - nationales : 83-47-57 direction Pontarlier-Lausanne.

Autoroute A39 (Dijon-Dole) - sortie Dole - départementale 57 - direction Pontarlier-Lausanne.

SNCF : Gare de Frasne - Bus : cour de la gare SNCF - arrivée devant la cour du gîte des Colchiques.

Office du tourisme : Tél. : 03 81 49 13 81

Répondeur station : Tél. : 03 80 49 09 27

Toutes locations et tous commerces à proximité

Service communication CE SNCF Mobilités BFC - www.cercheminotsdijon.fr - facebook.com/dijon.cersnfc - 175 - Tarifs 2017

# Les Colchiques



Vacances en famille ou en groupe

Le gîte du CE SNCF mobilités BFC dans le Haut Doubs



Fermeture provisoire du gîte Le Belvédère



Comité d'Établissement SNCF Mobilités Bourgogne Franche-Comté :  
 2, rue Jean-Baptiste Peincedé - CS 10622 - 21006 DIJON CEDEX - Tél. : 03 80 76 89 02  
 contactcercheminotsdijon@gmail.com - www.cercheminotsdijon.fr - facebook.com/dijon.cersnfc

# Les Hôpitaux-neufs



L'été, ce sont les vertes forêts sur des monts épais, ponctués de nombreux lacs et rivières, des villages blottis au fond des vals et des cluses, des combes aux crêtes vives, alliant les activités nautiques, la randonnée, la pêche, le VTT...



# Les Colchiques



## Hébergement :

7 chambres de 4 personnes, lavabo, placard de rangement, petite table et chaise. Draps et couvertures. Douches et wc sur le palier. Plus une chambre avec salle de bain pour personne à mobilité réduite, lit de 160 cm, accès extérieur et place de parking.

## Cuisine :

Un placard est attribué à chaque réservation de chambre contenant de la vaisselle pour 4 personnes, réfrigérateur et plaque chauffante individualisés.

## À disposition :

micro-ondes, cafetière, congélateur.

## Installations communes :

salle de télévision, de lecture avec bibliothèque, pièces de séchage pour l'hiver, sous-sol pour rangement divers, skis, VTT.

## Pour les groupes :

vaisselle et cuisine collective, four, plaque de collectivité.



## Conditions de fréquentation :

Le gîte des Colchiques accueille les cheminots CE SNCF Mobilités BFC, Maintenance & Travaux, Circulation, FRET et ayants-droit, extérieurs ou non-conventionnés.

*La semaine : du samedi 11 h 30 au samedi 11 h 30.*

*Le week-end : du samedi 11 h 30 au dimanche 18 h.*

Vous remplissez votre bulletin d'inscription sur lequel figurent les tarifs, et l'adressez dans une annexe ou au siège du CE SNCF Mobilités Bourgogne Franche-Comté.

Les demandes pour l'hiver : du 15 décembre au 30 mars, sont à envoyer au CE avant le 4 octobre N+1. Pour une plus grande équité, l'affectation des réservations est traitée en fonction de l'historique de fréquentation des gîtes du CE SNCF Mobilités BFC, et en cas d'égalité le plus bas quotient familial. Après le 4 octobre, l'attribution est acceptée en fonction des locations disponibles.

Une proposition de séjour vous sera adressée (acompte de 50 % à faire parvenir sous 10 jours, caution de 100 € à 500 €. Le solde devra être versé 15 jours avant le début du séjour. À réception de la totalité du règlement, un bon de séjour vous sera envoyé, il sera à présenter lors de votre arrivée au gîte à la gardienne qui vous remettra les clés pour votre séjour.

## Règlement intérieur :

Il vous sera adressé avec votre confirmation de réservation. Tout occupant doit être en mesure de justifier de son identité et de la régularité de sa présence. Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas admis.

## Inscriptions : CE SNCF Mobilités BFC

2, rue Jean Baptiste Peincédé - CS 10622 - 21006 DIJON CEDEX

Tél. : 03 80 76 89 02 - Crl. : [activites.sociales@cersnfc-dijon.fr](mailto:activites.sociales@cersnfc-dijon.fr)



Retrouvez tous les documents à télécharger sur notre site internet : [www.cercheminotsdijon.fr](http://www.cercheminotsdijon.fr)